



« INFO RRFS » est un journal électronique disponible sur le site www.rvfs.ftq.qc.ca. Vous pouvez aussi vous y abonner en envoyant un courriel à rvfs@ftq.qc.ca. Indiquez « abonnement » à l'objet de votre courriel. Devenez ami [Facebook](#) et visitez notre chaîne [You Tube](#)

N'oubliez pas de nous faire part de votre changement d'adresse

Si vous avez déménagé ou si vous déménagez dans les prochains mois, n'oubliez pas de nous faire part de votre changement d'adresse afin que nous puissions vous envoyer au cours du mois de juin prochain votre relevé annuel de participation et l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des participants.

Un bon début d'année 2013 pour le RRFS-FTQ

Le premier trimestre de 2013 a été excellent pour le RRFS-FTQ tant du côté de la caisse de retraite que de celui de la participation au régime. L'actif de la caisse a atteint 23,3 millions \$ et le rendement brut du premier trimestre a été de 5,5 %. La participation au régime est rendue à 4 397 participants auprès de 99 groupes différents.

Les ratios actuariels au 31 mars 2013 sont tous à la hausse. Le régime était capitalisé à 203,6 % au 31 mars 2013. Cela signifie qu'il y avait dans la caisse du régime 2,03 \$ pour chaque dollar nécessaire pour payer les rentes promises par le régime. Et si l'on tient compte de l'indexation future des rentes, il y avait toujours à ce moment 1,10 \$ pour chaque dollar nécessaire pour payer non seulement les rentes acquises au 31 mars 2013, mais également pour les indexer à partir de cette date et pour toute la vie des participants, jusqu'à concurrence de 4 % par année. En conclusion, le régime est en bonne santé financière et amplement capitalisé pour garantir les rentes promises.

Du côté de la solvabilité, la situation s'est encore améliorée. Le taux de solvabilité est remonté à 103,4 % au 31 mars 2013. Le ratio de solvabilité du RRFS-FTQ sert surtout à déterminer la valeur qui sera transférée à un participant qui cesse sa participation avant d'atteindre la retraite. Il n'affecte en rien la rente versée à un retraité ni celle acquise par un participant. Le ratio de capitalisation est la véritable mesure qui sert à évaluer si le régime est capable de verser les rentes promises.

Toutes ces statistiques sont disponibles sur [notre page web](#) et sur notre page [Facebook](#).

Adhésion ou augmentation de la formule de rente rétroactivement

Le RRFS-FTQ ne permet pas le rachat de service passé lors de l'adhésion au régime ou en cours de participation. Cependant, il est possible lors de la retraite de racheter du service passé travaillé auprès de son employeur et ainsi augmenter sa rente versée par le régime. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la [brochure du participant](#) disponible sur notre page web ainsi que [l'édition de juin 2012](#) de notre bulletin INFO RRFS.

Cependant, un groupe peut adhérer avec rétroactivité au RRFS-FTQ sous certaines conditions. Un groupe participant qui désire augmenter sa formule de rente peut aussi le faire rétroactivement sous les mêmes conditions. Premièrement, la rétroactivité ne peut excéder la date d'entrée en vigueur de la convention collective. Deuxièmement, les cotisations rétroactives doivent être versées avec intérêts selon le rendement obtenu par la caisse durant la période de rétroactivité si celui-ci est positif. Finalement, s'il est nécessaire de produire des facteurs d'équivalence pour service passé ou rectifié, les frais devront être assumés par le groupe. Pour plus de précision, nous vous invitons à communiquer avec le [comité de retraite](#).

On a tous un Fonds de solidarité FTQ

Dans le dernier budget fédéral, le gouvernement a annoncé l'élimination progressive du crédit d'impôt de 15 % qu'il accorde aux actionnaires des fonds de travailleurs.

Le crédit demeure inchangé à 15 % jusqu'à l'année d'imposition 2014 inclusivement, et sera ensuite réduit à raison de 5 % par année jusqu'en 2017. Il est important de noter que le crédit d'impôt provincial de 15 %, lui, demeure intact. Les campagnes REER de février 2014 et 2015 se feront donc avec des crédits d'impôts totaux de 30 %.

Joignez-vous aux épargnants du Fonds pour faire connaître votre position au ministre des Finances en écrivant à Jim Flaherty en vous rendant à <http://www.fondsftq.com/fr-ca/salle-de-presse/nouvelles/ecrivez-a-votre-ministre.aspx>

Le RRFS-FTQ célèbre ses cinq ans d'existence

C'est le 1^{er} juin 2008 que le RRFS-FTQ a été mis sur pied. Avec 347 participants au départ (à l'emploi de : SCEP 299, Mecachrome, Domtar à Ste-Marie et Tafisa), le régime dépassera les 5 000 participants d'ici la fin 2013. Le RRFS-FTQ c'est le régime à prestations déterminées de l'avenir !

Comité de retraite du RRFS- FTQ

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Téléphone : 514-858-4401
Télécopie : 514-383-8001
Courriel : rrfs@ftq.qc.ca
Site web: <http://rrfs.ftq.qc.ca/>

Le RRFS-FTQ c'est : (au 31 mars 2013)

- **4 397 participants, dont 22 retraités**
- **99 groupes (63 employeurs)**
- **23,3 millions \$ en caisse**